



MAIRIE DE BOULOC



PROJET PEDAGOGIQUE



ALAE MATERNEL DE BOULOC



Année 2025- 2026

SOMMAIRE

A) L'organisateur	3
⇒ Présentation de la Mairie :	3
⇒ Présentation du Service Enfance :	3
⇒ Présentation de l'accueil de loisirs associé à l'école :	3
B) Enjeux et valeurs du territoire extraits du PEDT :	4
C) Objectifs Pédagogiques de l'ALAE	5
OG1 Bien grandir :	5
OG2 Vivre ensemble	6
OG3 Favoriser l'ouverture culturelle, l'ouverture aux autres, l'ouverture d'esprit, l'ouverture aux différences... 7	7
D) Rôles et missions de l'équipe pédagogique :	7
Rôle, missions, devoirs communs à l'ensemble des agents :	7
Rôle, missions et devoirs spécifiques du directeur :	8
Spécifique à l'adjoint :	8
Rôle, missions et devoirs spécifiques de l'animateur :	8
E) Journée type	9
Accueil du matin de 7h30 à 8h45 :	9
Pause méridienne de 12h00 à 14h00	9
Accueil du soir de 16h15 à 19h00	9
F) Évaluation	10
1) Bilan des objectifs du projet pédagogique :	10
2) Bilan des équipes pédagogiques :	12



A) L'organisateur

⇒ Présentation de la Mairie :

L'ALAE Maternel est géré par la Mairie de Bouloc.

Mr Terrance Serge est Maire, élu depuis 2020, il est également Vice-Président de la Communauté de Communes du Frontonnais.

Mme Lanes Sabrina est l'Adjointe au Maire en charge de l'enfance, vie scolaire et extra-scolaire et PEDT. Elle est la principale interlocutrice pour toutes les décisions liées à l'ALAE.

⇒ Présentation du Service Enfance :

Le Service Enfance comprend les ALAE Maternel et Élémentaire.

Il est dirigé par Mme Ucay Audrey, Coordinatrice enfance et PEDT.

L'ALAE Élémentaire est dirigé par Mme Fournier Samira, Directrice, et Mme Grugier Marine, Adjointe de Direction

L'ALAE Maternel est dirigé par Mme Courteau Eloïse, Directrice, et M Boudot Jérémie, Adjoint de Direction

⇒ Présentation de l'accueil de loisirs associé à l'école :

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) est un service municipal qui répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant le temps périscolaire et qui fonctionne tous les jours de classe.

L'ALAE se trouve sur la Commune de Bouloc, dans la cour de l'école maternelle. L'espace extérieur est partagé entre l'école et l'ALAE, l'accueil périscolaire et mercredi se fait dans des Algeco, anciennes salles de classe de l'école et la salle de motricité de l'école.



L'accueil périscolaire accueille tous les enfants scolarisés au sein de l'école maternelle.

La capacité d'accueil est de 100 enfants au total car l'établissement est catégorisé ERP de 5^{ème} catégorie.

L'accueil se fait : le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h15 à 19h00

L'ALAE est également en service le midi sur la pause méridienne de 12h00 à 13h50.

B) Enjeux et valeurs du territoire **extraits du PEDT :**

Le Projet Educatif De Territoire est actuellement en cours de réécriture, sur fond de travail commun entre les élus de la collectivité, les professionnels de l'enfance (équipes d'animation, ATSEM, direction des ALAE, équipes enseignantes), et les habitants de la commune, parents d'élèves, partenaires ...

Le PEDT permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.

Il permet la mise en place d'activités participatives qui favorisent l'implication des enfants pour construire des espaces favorables à l'échange et au « vivre ensemble ». Ces activités visent ainsi à l'acquisition de l'expérience de la rencontre, de l'ouverture culturelle et de la mixité, pour faire vivre et partager les pratiques démocratiques et la citoyenneté.

Enjeux et valeurs de la démarche PEDT :

Les axes définis pour la période de 2025 à 2028 sont :

- 1) Renforcer le rôle éducatif du sport pour tous
- 2) Cultiver l'autonomie, le jugement et l'engagement citoyen
- 3) Assurer un accueil bienveillant et épanouissant
- 4) Articuler et compléter l'éducation familiale et scolaire

Le projet pédagogique des structures va s'articuler à partir des axes du PEDT décidés par les élus.

Le projet pédagogique est établi en collaboration entre la Coordinatrice, les équipes de direction des ALAE et les animateurs. Il n'est pas figé et peut-être amené à évoluer.

C) Objectifs Pédagogiques de l'ALAE

Les objectifs ont été défini après un temps d'échange, de concertation et de travail commun, entre les équipes d'animation, les directrices, les directeurs adjoints et la coordinatrice enfance.

OG1 Bien grandir :

Favoriser l'autonomie de l'enfant

- Instaurer des rituels permettant aux enfants de s'approprier les locaux et le matériel à disposition (selon les règles établies préalablement).
- Responsabiliser les enfants : en laissant du matériel à disposition pour laisser libre leur créativité et leur imagination.
- Instaurer des règles de vie : pour permettre aux enfants d'avoir des repères et des limites.

Permettre aux enfants de faire confiance à l'adulte

- Créer du lien, apprendre à connaître l'enfant dans son individualité, s'intéresser à lui et prendre le temps de parler avec chacun. Faire attention de ne pas créer d'hyper attachement !
- Utiliser le prénom de l'enfant et pas de surnom : notion de douces violences.
- Être à l'écoute, prendre le temps d'écouter l'enfant même s'il se répète ou si le sujet nous semble insignifiant.
- Montrer l'exemple en étant irréprochable sur le respect des règles de vie (on ne fait pas si c'est interdit pour les enfants).

Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant

- Assurer un encadrement bienveillant et rassurant.
- Anticiper les risques et les dangers potentiels.
- Être attentif, disponible et à l'écoute du public encadré.
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité en lien avec la réglementation en vigueur.

Respecter le rythme de l'enfant

- Équilibrer les propositions d'activité sur la 1/2 journée.
- Respecter la courbe d'intensité de l'activité en faisant des retours au calme.
- Mettre à disposition des coins permanents (calmes et intensifs).
- Faire vivre les coins permanents.

OG2 Vivre ensemble

* Enfants/ équipe :

Mettre en avant la communication efficace

- Se parler, expliquer aux enfants et leur demander de s'expliquer (en cas de conflits ou autre).
- Écouter la version de tout le monde, faire attention de ne pas faire de jugement, être impartial et juste dans son comportement/ ses réactions face aux enfants.

Valoriser les enfants

- Mettre en avant ses réussites et minimiser ses échecs.
- L'inciter à essayer en l'encourageant.

Instaurer un esprit d'équipe

- Tout le monde doit être cohérent et tenir le même discours (Interservices : Atsems, cantine, ALAE, Direction Alae...).
- Inciter les enfants à s'entraider pour créer un esprit de groupe.

Développer une attitude écocitoyenne

- En favorisant l'implication des enfants dans une démarche écologique avec mise en place du tri sélectif (l'installation de poubelles de tri sélectif et un bac à compost).
- En proposant des ateliers avec du matériel de récupération essentiellement.
- Mise en place de projet éco citoyens (jardin potager, plantation de fleurs pour l'embellissement de l'ALAE ...).
- Veiller au gaspillage alimentaire.
- Sensibiliser l'enfant à l'économie d'énergie (lumière, eau...).

Et une attitude citoyenne

- En favorisant l'accès et l'intégration des publics en situation de handicap.
- En adaptant l'activité en fonction des compétences des enfants.
- En formant les équipes d'animation au handicap.

* Enfants/ enfants :

Permettre aux enfants de se baser sur les mêmes règles

- Définir avec les enfants les règles de vie de l'ALAE.
- Afficher dans chaque pièce et expliquer les règles régulièrement en s'adaptant à l'âge des enfants.

Initier les enfants à l'empathie

- Inciter les enfants à se mettre à la place des copains pour lui permettre d'acquérir l'empathie
- Expliquer l'importance du geste de l'enfant et ses conséquences, sans punitions mais avec réparations de ses erreurs.

OG3 Favoriser l'ouverture culturelle, l'ouverture aux autres, l'ouverture d'esprit, l'ouverture aux différences

Favoriser l'imaginaire

- Permettre aux enfants de créer par eux même (sans proposer de modèles)
- Mettre en place des ateliers lecture pour permettre aux enfants de s'évader (partenariat avec la bibliothèque).

Favoriser l'ouverture culturelle, l'éveil aux autres et aux différences

- Proposer des activités/ ateliers venant d'autres pays/ régions (préparation de pain au chocolat...).
- Valoriser l'individualité dans le collectif, mise en avant de la chance d'être différent et du côté enrichissant de la chose (jeux des différences, montrer ce que l'on sait faire de « spécial »).
- Permettre des activités innovantes afin de permettre une ouverture sur le monde.

Favoriser l'ouverture d'esprit

- Laisser les enfants être « eux même » avec leur particularité sans apporter de jugements.
- Faire en sorte de ne pas « genrer » les jeux, jouets, activités quelles qu'ils soient pour permettre aux enfants de s'identifier dans tous les cas.

D) Rôles et missions de l'équipe pédagogique :

Rôle, missions, devoirs communs à l'ensemble des agents :

⇒ Auprès de la Mairie :

- Respect des droits et devoirs de la Fonction Publique.
- Respecter le cadre légal et leur fiche de poste.
- S'engager à être ponctuel, assidu, prévenir au plus tôt en cas d'absence et la justifier.
- S'adapter aux besoins de la structure pour ne pas mettre en danger le fonctionnement de celle-ci.

⇒ Auprès des enfants :

- Garants de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs besoins.
- Connaître les différentes règles de sécurité et la législation en vigueur dans le domaine de l'enfance.
- Respecter les enfants en tant qu'individu à part entière.

⇒ Auprès des parents :

- Discuter, rassurer et mettre en confiance les familles.
- Associer les parents à la vie du centre.

Rôle, missions et devoirs spécifiques du directeur :

⇒ Auprès de la Mairie :

- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique en portant les valeurs de l'organisateur.
- Coordination et animation du personnel.
- Gestion quotidienne de l'ALAE (administrative, financière et matérielle).
- Rend compte de son action (bilans, problèmes, besoins...).

⇒ Auprès des enfants :

- Rassure, encadre, anime, il est également le dernier rempart de l'autorité au sein de l'accueil.

⇒ Auprès des animateurs :

- Rôle de formateur, de suivi.
- Organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur adjoint.
- Est à l'écoute de son équipe.
- Résout les éventuels conflits et statue sur les décisions de l'équipe.

⇒ Auprès des parents :

- Transmet les informations difficiles ou compliquées.
- Gère les conflits le cas échéant.
- Crée du lien, instaure un climat de confiance.

Spécifique à l'adjoint :

A lui seul, le travail d'adjoint constitue un mixte des missions de directeur et des missions d'animateur. En effet, le travail principal de l'adjoint est de seconder le directeur dans ses missions et s'adapter, après concertation, aux missions que le directeur lui délègue. Il est possible que l'adjoint soit un plus dans l'équipe pédagogique ou alors animateur sur le terrain avec des missions spécifiques ponctuelles.

Rôle, missions et devoirs spécifiques de l'animateur :

⇒ Auprès de la Mairie :

- Participe et s'investit sur les actions proposées.
- Avertit sur tout souci rencontré.
- Applique les décisions prises.

⇒ Auprès des enfants :

- Sait accepter le refus et sait susciter l'intérêt de l'enfant sans forcer.
- Est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Sait s'adapter à l'âge et au rythme des enfants.
- Gère l'activité de la préparation au rangement.
- Fait jouer, joue avec, donne à jouer et laisse à jouer aux enfants.

⇒ Auprès de ses collègues :

- Relais et soutient ses collègues.
- Reste neutre, ne porte pas de jugement.
- Se remet en question, respecte ses collègues.
- Communique avec ses collègues.
- Participe à toutes les tâches avec une répartition équitable.

Il va de soi que la notion première à retenir est de faire preuve de bon sens et de bienveillance à l'égard des collègues et des publics accueillis.

E) Journée type

Accueil du matin de 7h30 à 8h45 :

Les enfants ont la possibilité de choisir la salle dans laquelle ils veulent aller en fonction de leurs besoins et de leurs envies.

Ils ont le choix entre la salle « Art en ciel » qui est une salle calme, dans laquelle sont proposés les activités manuelles mais aussi le coin lecture, des petits jeux de société, des dessins ou juste le loisir de ne rien faire et la salle « Jeux rêve » qui est une salle de jeux (jeux de société, jeux de voiture, de construction ou de poupées) qui offre également la possibilité de faire des jeux de société. Cette salle est un peu plus bruyante.

A 8h45, les enfants sont pris en charge par les ATSEM qui les accompagnent jusqu'à leur classe.

Pause méridienne de 12h00 à 14h00

Ce temps se déroule en 2 services.

Premier service : les enfants de petite section et quelques-uns des enfants de moyenne section mangent au 1^{er} service de 12h à 12h50 environ.

Les autres groupes ont le choix entre des jeux menés, des activités sportives et des activités manuelles.

A 12h50, les enfants du 2^{ème} service passent aux toilettes pour se laver les mains et ensuite entre dans la cantine

Pendant ce temps, les petits sont conduits aux dortoirs où les ATSEM prennent le relais pour la sieste.

A la fin du second service, les enfants passent aux toilettes pour le lavage de mains et sont accompagnés jusqu'à leurs classes respectives.

Accueil du soir de 16h15 à 19h00

Les enfants ont leur goûter, prévu par leurs parents, qu'ils prennent sur un moment partagé.

A partir de 16h30 les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants.

Les enfants ont comme le midi la possibilité de choisir entre des jeux menés, des activités sportives ou des activités manuelles. Des projets sont régulièrement menés sur ces temps-là.

F) Évaluation

Afin d'évaluer au mieux le fonctionnement de l'ALAE, 2 types d'évaluations complémentaires mais distinctes seront réalisées :

- 1) Bilan des objectifs du Projet Pédagogique.
- 2) Bilan des équipes pédagogiques.

1) Bilan des objectifs du projet pédagogique :

Il sera réalisé une fois par an par l'équipe pédagogique de l'ALAE.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

OG1 : Bien grandir

⇒ Favoriser l'autonomie de l'enfant

- * Est-ce que les rituels mis en place sont suivis, compris et efficaces ?
- * Les règles de vie sont-elles assimilées ?
- * Est-ce que responsabiliser les enfants a permis de « libérer » leur créativité ?

⇒ Permettre aux enfants de faire confiance à l'adulte

- * Est-ce que l'équipe d'animation a su créer un lien avec les enfants ?
- * Est-ce que les animateurs ont pris conscience de la notion de douces violences ? Qu'est ce qui a été mis en place pour limiter les « douces violences » ?
- * L'équipe a-t-elle suivie les règles imposées aux enfants pour montrer l'exemple ?

⇒ Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants

- * Est-ce que l'ALAE est à jour sur la réglementation en vigueur en matière d'accueil de mineurs (sécurité, hygiène, activités sportives,...)
- * Quelles règles de bienveillance à l'égard des enfants appliquez-vous ?
- * Avez-vous repéré des enfants en difficulté d'intégration ? Si oui, comment les avez-vous repérés ?
Qu'avez-vous mis en place pour y remédier ?

⇒ Respecter le rythme de l'enfant

- * Quelle l'organisation mise en place pour prendre en compte le rythme de l'enfant ?
- * Que mettez-vous en place pour animer, faire vivre et renouveler les coins permanents ?

OG2 : Vivre ensemble

⇒ Mettre en avant la communication efficace

- * Est-ce que les outils de communication sont adaptés au public accueilli ?
- * Est-ce que le langage utilisé est le bon ?

⇒ Valoriser les enfants

- * Est-ce que l'équipe est en mesure de s'évaluer sur ce point ?
- * Est-ce que les enfants sont dans un climat de bien-être et de confiance au sein de l'ALAE ?

⇒ Instaurer un esprit d'équipe

- * La communication dans l'équipe est-elle utile et efficace ?
- * Est-ce que tout le monde a le même discours auprès des enfants ?

⇒ Développer une attitude écocitoyenne

- * Le tri sélectif est-il suivi ?
- * Les projets éco citoyens sont-ils réalisés ? Le jardin est-il pérenne ?

⇒ Et une attitude citoyenne

- * Avez-vous favorisé l'intégration des publics en situation de handicap ?
- * Les équipes ont-elles été formées au handicap ?

⇒ Permettre aux enfants de se baser sur les mêmes règles

- * Est-ce que les règles de vie ont été définies avec les enfants ? Si non, pourquoi ?
- * Est-ce que les règles de vie ont été affichées de façon compréhensible pour le public ?

⇒ Initier les enfants à l'empathie

- * Est-ce que les enfants sont réceptifs au fait de réparer, de se mettre à la place de ?

OG3 : Favoriser l'ouverture culturelle, l'ouverture aux autres, l'ouverture d'esprit, l'ouverture aux différences

⇒ Favoriser l'imaginaire

- * Est-ce que des ateliers lecture ont été mis en place ?
- * Est-ce que l'équipe d'animation a laissé la place à l'imaginaire dans sa façon de travailler ?

Comment ?

⇒ Favoriser l'ouverture culturelle, l'éveil aux autres et aux différences

- * Est-ce que chaque enfant a la possibilité de trouver sa place dans le collectif ?
- * Est-ce que les activités proposées ont permis aux enfants de découvrir d'autres cultures et d'autres pays ?

⇒ Favoriser l'ouverture d'esprit

- * Est-ce que chaque enfant peut être lui sans jugement ou a priori ?
- * Est-ce que les enfants ont la possibilité de jouer avec tous les jouets disponibles sans distinction de genre ?

2) Bilan des équipes pédagogiques :

Chaque année, un bilan sera réalisé pour le périscolaire et les mercredis entre le directeur et son équipe.

Il se basera sur :

- a) Les activités.
- b) Les prestataires et les actions fortes de l'ALAE.

Dynamique et Cohésion d'Équipe

⇒ Cohérence éducative

* L'équipe a-t-elle réussi à tenir un discours commun et une attitude cohérente face aux enfants (notamment entre les animateurs, les ATSEM et la direction) ?

⇒ Efficacité de la communication

*Les outils de communication interne sont-ils jugés utiles et efficaces pour la transmission des informations ?

⇒ Solidarité et entraide

*Les membres de l'équipe se sont-ils mutuellement soutenus et relayés dans les tâches quotidiennes ?

⇒ Climat de travail

*L'équipe a-t-elle fait preuve de bienveillance et d'absence de jugement entre collègues ?

Posture et Pratiques Professionnelles

⇒ Remise en question

*Les animateurs ont-ils été capables d'auto-évaluer leurs pratiques et de s'adapter en cas d'échec d'une activité ?

⇒ Écoute et bienveillance

*L'équipe a-t-elle su prendre le temps d'écouter chaque enfant individuellement et de limiter les "douces violences" (ex: utilisation des prénoms plutôt que des surnoms) ?

⇒ Exemplarité

*Les adultes ont-ils respecté les règles de vie imposées aux enfants pour montrer l'exemple ?

⇒ Formation

*L'équipe s'est-elle sentie suffisamment outillée ou formée, notamment sur l'accueil du handicap ?

Gestion des Activités et des Espaces

⇒ Qualité des animations

*Les activités proposées (manuelles, sportives, projets) ont-elles suscité l'intérêt des enfants sans les forcer ?

⇒ Aménagement des espaces

*Les coins permanents (calmes et intensifs) ont-ils été investis, animés et renouvelés régulièrement ?

⇒ Gestion des temps

*Le rythme de l'enfant a-t-il été respecté, notamment lors des transitions et des retours au calme ?

⇒ Engagement éco-citoyen

*L'équipe a-t-elle activement mis en place et suivi le tri sélectif ou les projets de jardinage ?

Relations avec les Partenaires et Familles

⇒ Accueil des parents

*L'équipe a-t-elle réussi à instaurer un climat de confiance et à rassurer les familles lors des accueils et départs ?

⇒ Partenariats

*Les actions avec des prestataires extérieurs ou des partenaires (ex: bibliothèque pour les ateliers lecture) ont-elles été concluantes ?

